



La Banque du Canada laisse inchangé le taux cible du financement à un jour à 1¾ %

OTTAWA – La Banque du Canada a annoncé aujourd’hui qu’elle maintient le taux cible du financement à un jour à 1¾ %. Le taux officiel d’escompte demeure donc à 2 %, et le taux de rémunération des dépôts, à 1½ %.

Comme le conflit commercial entre les États-Unis et la Chine s’est intensifié, les échanges mondiaux se sont contractés et les investissements des entreprises ont faibli. Cela pèse plus lourdement sur le rythme de l’économie mondiale que la Banque l’avait prévu dans le *Rapport sur la politique monétaire* (RPM) de juillet. En même temps, la croissance aux États-Unis s’est modérée mais demeure solide, soutenue par les dépenses de consommation et les dépenses publiques. Les prix des produits de base se sont inscrits en baisse à mesure que les inquiétudes concernant les perspectives de croissance mondiale se sont accentuées. Ces inquiétudes, combinées aux réactions de certaines banques centrales, ont amené les rendements des obligations à des creux historiques et entraîné une inversion des courbes de rendement dans certaines économies, y compris le Canada.

Au Canada, la croissance a été vigoureuse au deuxième trimestre et a dépassé les attentes de la Banque en juillet, même si une partie de cette vigueur devrait être temporaire. Le rebond tient à une production d’énergie plus forte et à une croissance robuste des exportations, les deux se redressant après avoir affiché des résultats très faibles au premier trimestre. L’activité dans le secteur du logement s’est renforcée plus rapidement que prévu, les ventes et les mises en chantier rattrapant la demande sous-jacente, étant stimulées par les taux hypothécaires plus bas. Cela pourrait accroître les niveaux d’endettement déjà élevés des ménages, bien que les règles de souscription de prêts hypothécaires devraient contribuer à contenir l’accroissement des vulnérabilités. Les salaires ont encore augmenté, ce qui a fait croître le revenu du travail, pourtant les dépenses de consommation ont affiché une faiblesse inattendue au cours du trimestre. Les investissements des entreprises se sont fortement contractés après un premier trimestre vigoureux, étant donné l’incertitude accrue entourant les échanges commerciaux. Compte tenu de cette composition de la croissance, la Banque s’attend à ce que l’activité économique ralentisse pendant la deuxième moitié de l’année.

L’inflation se situe à la cible de 2 %. L’inflation mesurée par l’IPC en juillet a été plus forte que prévu, en raison principalement de facteurs temporaires. Ceux-ci comprennent la hausse des prix des billets d’avion, des téléphones mobiles et de certains aliments, qui contrebalance les effets de la baisse des prix de l’essence. Les mesures de l’inflation fondamentale restent toutes autour de 2 %.

En somme, l’économie du Canada tourne près de son potentiel et l’inflation est à la cible. Cependant, l’escalade des conflits commerciaux et l’incertitude qui en découle pèsent sur les économies mondiale et canadienne. Dans ce contexte, le degré de détente monétaire en place demeure approprié. Pendant que la Banque s’emploie à mettre à jour sa projection à la lumière des nouvelles données, le Conseil de direction portera une attention particulière à l’évolution de la situation mondiale et à son incidence sur les perspectives de croissance et d’inflation au Canada.

Note d'information

La prochaine date d'établissement du taux cible du financement à un jour est le 30 octobre 2019. Le RPM que la Banque publiera au même moment contiendra la nouvelle projection pour l'économie et l'inflation ainsi qu'une analyse des risques connexes.